



Déclaration

CDEN du 13 décembre 2018

Madame la Sous-Préfète,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le conseil départemental maintient envers et contre tout son projet de fermer l'actuel collège Jean-Moulin à la fin de cette année scolaire pour ouvrir à la rentrée 2020 un nouvel établissement sur le site de l'actuelle ESPE. Ce projet prévoit le redéploiement provisoire des élèves de Jean-Moulin vers d'autres établissements avec deux sectorisations successives. Les conditions nécessaires au bon apprentissage des élèves et au bon fonctionnement des services de l'Éducation Nationale sont encore une fois ignorées et méprisées.

Nous nous opposons à ce projet pour les raisons suivantes :

- Dans le contexte actuel de manque d'argent, de volonté affichée de « contraction » des « investissements » publics et plus globalement de manque de moyens, le projet évoqué induit une désorganisation importante des services et des conditions de travail des personnels ainsi que les dépenses inutiles de deux phases successives au lieu d'une. Tout cela pour une transition inutile d'un an : c'est ridicule.
- Il y aurait urgence, nous dit-on, concernant la création d'emplois favorisés par l'accueil de la Cosmetic Valley, qui a pourtant affirmé qu'elle laissait les pouvoirs publics maîtres du calendrier. Aucun engagement n'est pris et rien n'est certain quant au choix de ce consortium pour son lieu d'installation...qui pourrait très bien changer d'avis en 2019 ou en 2020. On désorganise donc sans certitude ni sur l'urgence, ni même, au final, sur la nécessité.

- Le calendrier des travaux sera-t-il tenu ? Si ce n'est pas le cas, comment le CD peut-il s'engager à ouvrir le nouveau collège Jean-Moulin à la rentrée 2020 ? Avec un début de chantier prévu à l'été 2019 et un calendrier très serré (moins d'un an), il nous semble urgent et prudent de préférer la réalisation d'un transfert de murs à murs du collège en 2020 à la fin des travaux et donc de surseoir à la prononciation de la désaffectation des locaux.
- La conséquence de ce projet est également de transformer des établissements en véritables usines, avec des déséquilibres importants en termes d'effectifs, avoisinant, ou dépassant les 700 élèves, ou même 900 pour l'un d'entre eux. On sait pourtant qu'un trop grand nombre d'élèves crée davantage de perturbations, que les élèves réussissent mieux dans des collèges de petite taille ou de taille moyenne. Les élèves et leurs enseignant-e-s doivent pouvoir travailler dans de bonnes conditions et ce n'est pas ce qui est prévu.
- Concernant la mixité sociale, il a fallu un rejet en 2017 par le tribunal administratif du projet du CD pour améliorer la répartition sociale des élèves dans l'agglomération. Le collectif Jean-Moulin salue ces efforts, mais continue de demander une répartition plus équilibrée des élèves de conditions sociales différentes dans l'agglomération. Lors du CDEN du 19 juin 2018, nous vous avons demandé un document sur l'évolution de la mixité sociale des différents collèges de l'agglomération suite aux nouvelles sectorisations. À ce jour, nous déplorons toujours ne pas avoir reçu ce document.

C'est pourquoi, comme l'évident bon sens et le respect dû aux élèves, aux familles et aux personnels le commandent, nous estimons qu'il est nécessaire de faire un transfert de murs à murs à la fin des travaux.